



MARCHÉ PUBLIC À PROCÉDURE ADAPTÉE DE FOURNITURES DE DEUX CAMIONS POUR LES SERVICES ESPACES VERTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

RÈGLEMENT DE CONSULTATION

- Service adjudicateur : Direction des Services Techniques
- Procédure de passation : Procédure adaptée en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique (CCP)
- Seuil de passation : Inférieur à 216 000 € HT
- Nature : fourniture et maintenance
- Date de réception des candidatures et des offres : 07 juillet 2026, 12h00
- Allotissement : Lot n°1 – Camion benne – Espace vert situé à Caudry / Lot n°2 – Camion benne – Espace vert situé au Cateau-Cambrésis
- Début : Admission des fournitures – Septembre 2026
- Durée : Cinq (5) ans
- Date(s) d'admission : Lot n°1 2026 – Lot n°2 2026

Article 1 -	Objet et étendue de la consultation.....	3
	1-1. Objet de la consultation	3
	1-2. Mode de passation	3
	1-3. Allotissement.....	3
	1-4. Offre de base	3
	1-5. Variantes	3
	1-6. Seuil du marché public	3
	1-7. Nomenclature communautaire	3
	1-8. Lieux d'exécution	4
	1-9. Reprises en l'état	4
	1-10. Durée du marché public	4
	1-11. Délais de validité des offres.....	4
	1-12. Modalité de règlement	4
Article 2 -	Document de consultation des entreprises.....	5
	2-1. Documents généraux	5
	2-2. Documents particuliers	5
Article 3 -	Présentation des candidatures et des offres.....	6
	3-1. Dispositions générales	6
	3-2. Contenu du pli des candidatures	6
	3-3. Conditions de remise des offres	6
	3-4. Évaluation des prix de reprises.....	6
Article 4 -	Conditions d'envoi ou de remise des plis.....	7
	4-1. Conditions générales	7
	4-2. Conditions de remises électroniques des plis	7
Article 5 -	Jugement des offres - Attribution du marché public.....	8
	5-1. Critères d'évaluation des offres.....	8
	5-2. Rejet des offres	9
	5-3. Classement des offres	9
	5-4. Négociations	9
	5-5. Attribution du marché public	9
Article 6 -	Forme des notifications et informations	9
Article 7 -	Renseignements d'ordre administratif et technique.....	9
Article 8 -	Voies et délais de recours	9
Article 9 -	Instance chargée des procédures de recours	10
Annexe 1-	Mémoire technique – tout lot.....	11
Annexe 2-	Attestation de visite.....	12

Article 1 - Objet et étendue de la consultation

1-1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la fourniture de deux camions pour les services espaces verts de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

Les titulaires reprendront tout ou partie des trois camions en service actuellement en l'état. L'acheteur public se réserve le droit de ne pas faire reprendre les véhicules par le titulaire de l'un des deux lots – en cas d'offre de reprise insuffisante.

Le titulaire pourra réaliser aussi les entretiens préventifs et curatifs des camions toute ou partie la durée du marché public.

1-2. Mode de passation

Le marché public est passé en procédure adaptée en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique (CCP).

1-3. Allotissement

Le présent marché public est alloti comme suit :

- Lot n°1 – Camion benne pour le service espace vert situé à Caudry : Fourniture d'un camion benne avec ridelle et réhausse grillagée, double cabine et coffre de rangement, avec reprise en l'état de tout ou partie des véhicules précisés ci-dessous ;
- Lot n°2 – Camion benne pour le service espace vert situé au Cateau-Cambrésis : Fourniture d'un camion benne avec ridelle et réhausse grillagée, double cabine et coffre de rangement, avec reprise en l'état de tout ou partie des véhicules précisés ci-dessous.

1-4. Offre de base

Pour les deux lots, l'offre de base correspond à la fourniture de camion thermique et la reprise de tout ou partie des véhicules précisés ci-dessous. Les candidats privilégieront des motorisations essence.

1-5. Variantes

Les variantes sont autorisées pour les deux lots. Les candidats, en sus d'offres avec motorisation thermique, pourront proposer des motorisations hybrides ou électriques.

Aucune autre variante ne sera prise en compte.

1-6. Seuil du marché public

Le seuil du présent marché public est inférieur à 216 000 euros HT pour la totalité de la durée d'exécution.

1-7. Nomenclature communautaire

La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

- 34134000-5 : Camions à carrosserie ouverte et à plate-forme.

1-8. Lieux d'exécution

Les livraisons auront lieu respectivement pour le lot n°1 et le lot n°2 :

- Service technique – 39 rue de Ligny – 59540 CAUDRY ;
- Service technique – Route du Pommereuil – 59360 LE CATEAU-CAMBRÉSIS.

1-9. Reprises en l'état

Les visites de reprises se feront avec M. Didier BUE – ses coordonnées seront fournies aux candidats qui en font la demande en appelant l'accueil au 03 27 75 84 79. Les candidats réaliseront leur visite au plus tard le vendredi 3 juillet 2026.

Les véhicules à reprendre en l'état sont les suivants :

- Ford Transit immatriculé pour la première fois le 7 février 2006, 193 336 km au compteur ;
- Iveco immatriculé pour la première fois le 30 mai 2007, 130 629 km au compteur ;
- Ford Transit immatriculé pour la première fois le 24 juin 2009, 152 730 km au compteur.

L'acheteur public choisira le meilleur repreneur entre les titulaires des deux lots. En cas d'offre de prix insuffisante, l'acheteur public s'autorise à ne pas faire reprendre tout ou partie des véhicules par les titulaires des lots.

La répartition des reprises des camions fera l'objet d'une mise au point.

1-10. Durée du marché public

Le marché public est conclu à compter de la date d'admission effective des fournitures pour une durée maximale de cinq (5) ans.

Les camions objet du présent marché public devront être livrés en septembre 2026.

1-11. Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

1-12. Modalité de règlement

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes uniquement via la plateforme **CHORUS**. Les demandes de paiement reçues par tout autre moyen seront réputées nulles et non avenues.

https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife_csm

SIRET : 200 030 633 00198 – N° engagement : 2026FourCamion2

Article 2 - Document de consultation des entreprises

2-1. Documents généraux

Le présent marché public est soumis à l'arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG-FCS).

2-2. Documents particuliers

Le dossier de consultation aux entreprises (DCE) remis aux candidats comprend les éléments suivants :

- L'acte d'engagement (3-AE-2026FourCamion2), et ses annexes, les bordereaux de prix unitaire (BPU) par offre et leurs détails estimatifs (DE) ;
- Le présent règlement de consultation (2-RC-2026FourCamion2) ;
- L'avis de marché (1-AM-2026FourCamion2) ;
- Les pièces confidentielles (4-Confidentiel-2026FourCamion2) contenant les cartes grises des camions à reprendre en l'état.

Article 3 - Présentation des candidatures et des offres

3-1. Dispositions générales

Le présent marché public est passé en procédure ouverte ainsi, les candidatures et les offres seront à rendre au plus tard :

Le 07 juillet 2026, 12h00.

Les pièces accompagnant le dossier de candidature rédigées en langue étrangère ne sont acceptées que si elles sont accompagnées d'une traduction en langue française dont l'exactitude est certifiée.

Les candidats remettront leur pli **uniquement** via la plateforme d'acheteur public :

<https://marchespublics596280.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome&goto=> Réf : 2026FourCamion2

Les plis arrivés hors délais ne seront pas ouverts. Les plis arrivés en papier sont automatiquement refusés.

3-2. Contenu du pli des candidatures

Les candidats présenteront leur candidature au format **DC1/DC2**, ou au format **DUME**, complétés uniquement par : une **attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle de moins d'un mois**.

3-3. Conditions de remise des offres

Les offres sont entièrement rédigées en langue française et les données financières exprimées en euro.

Le pli de l'offre devra **uniquement** contenir les pièces suivantes :

- L'**acte d'engagement** et ses **annexes**, dûment cachetés, remplis et signés ;
- Le **mémoire technique** du candidat selon la trame de l'**annexes 1 du règlement de consultation** ainsi que l'**annexe 2 attestant la visite du candidat**.

3-4. Évaluation des prix de reprises

Avant le 1^{er} juillet 2026, les candidats prendront contact pour évaluer l'ensemble des camions à reprendre en l'état.

Via le secrétariat :

Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis - 03 27 75 84 79

Lors de la visite d'évaluation (au plus tard le 03 juillet 2026), le candidat fera signer au représentant de l'acheteur l'**annexe 2** du présent règlement de consultation.

Article 4 - Conditions d'envoi ou de remise des plis

4-1. Conditions générales

Les soumissionnaires transmettront leur pli uniquement par voie dématérialisée :

<https://marchespublics596280.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome&goto=> Réf : 2026FourCamion2

Il est impératif que les offres soient parvenues avant la date et l'heure fixées dans le présent document :
07 juillet 2026 avant 12h00.

4-2. Conditions de remises électroniques des plis

Les candidats remettront **uniquement** les documents mentionnés ci-dessus en format PDF. Ceux-ci seront nommés de la manière suivante :

- La **déclaration de candidature** et l'**attestation d'assurance** : « Candidature-2026FourCamion2 » ;
- L'**acte d'engagement** et ses annexes, le bordereau de prix unitaire et le détail estimatif, dûment remplis, datés, cachetés et signés, ainsi qu'une copie du **relevé d'identité bancaire** : « AE-2026FourCamion2 » ;
- Le **mémoire technique** (annexes n°1 et 2 du présent règlement de consultation) : « MT-2026FourCamion2 ».

Article 5 - Jugement des offres - Attribution du marché public

5-1. Critères d'évaluation des offres

Pour chacun des lots, les offres de base et variantes seront évaluées sur 100 points répartis comme suit :

- **PREMIER CRITÈRE** : le prix de l'offre (30 points) :
 - Sur la base du détail estimatif, l'offre la plus basse obtiendra 30 points, puis les autres offres seront notées de la manière suivante :

$$Nb \text{ de points} = 30 \times \frac{\text{Offre la moins disante}}{\text{Offre proposée}}$$

Les prix des offres seront calculés sur la base du montant total de chaque détail estimatif annexé à l'acte d'engagement.

- **SECOND CRITÈRE** : la qualité de l'offre (70 points) qui se décompose comme suit :
 - **TECHNICITÉ (15 POINTS)** :
 - Respect des caractéristiques techniques indiquées dans les clauses techniques particulières de l'acte d'engagement (15 points) : l'offre se rapprochant le plus des caractéristiques techniques prévues dans les clauses techniques de l'acte d'engagement obtiendra 30 points, puis les autres offres obtiendront un nombre de points inférieurement proportionnels en fonction du rapport conformité et non-conformité de leur offre ;
 - **DURABILITÉ (15 POINTS)** :
 - Éléments couverts par la garantie (5 points) : l'offre proposant la couverture maximale obtiendra 10 points, puis les autres offres seront notées de la manière suivante :

$$Nb \text{ de points} = 5 \times \frac{\text{Offre proposée}}{\text{Offre la mieux disante}}$$

- Durée de garantie (5 points) : l'offre proposant la durée de garantie la plus longue obtiendra 10 points, puis les autres offres seront notées de la manière suivante :

$$Nb \text{ de points} = 5 \times \frac{\text{Offre proposée}}{\text{Offre la mieux disante}}$$

- Obtention des pièces détachées (5 points) : l'offre proposant le délai d'obtention des pièces détachées le plus long obtiendra 5 points, puis les autres offres seront notées de la manière suivante :

$$Nb \text{ de points} = 5 \times \frac{\text{Offre proposée}}{\text{Offre la mieux disante}}$$

- **CONSOMMATION/AUTONOMIE (10 POINTS)** :
 - Consommation ou autonomie du véhicule proposé : l'offre dont le véhicule est le plus économe en carburant (en litre pour cent kilomètres) ou dispose de l'autonomie la plus longue (en kilomètre) obtiendra 10 points, les autres offres obtiendront un nombre de points inférieurement proportionnels ;
- **VÉTUSTÉ (10 POINTS)** :
 - Vétusté du véhicule proposé (10 points) : L'offre proposant un véhicule neuf (ou le plus récent) obtiendra (10 points), puis les autres offres seront notées de la manière suivante :

$$Nb \text{ de points} = 10 \times \frac{\text{Offre proposée}}{\text{Offre la mieux - disante}}$$

- **MOTORISATION (10 POINTS)** :
 - Motorisation du véhicule proposé (10 points) : L'offre proposant un véhicule :
 - Thermique diesel obtiendra 0 points ;
 - Thermique essence obtiendra 2,5 points ;
 - Hybride obtiendra 7,5 points ;
 - Électrique obtiendra 10 points.
- **DÉLAI DE MISE EN SERVICE (10 POINTS)** :
 - L'offre s'engageant à mettre en fonctionnement le véhicule le plus rapidement possible obtiendra 10 points, les autres offres obtiendront un nombre de points inférieurement proportionnels.

Si le titulaire ne respecte pas le délai indiqué dans son mémoire technique, celui-ci se verra appliquer des pénalités.

5-2. Rejet des offres

Les offres reçues peuvent faire l'objet de différents rejets conformément aux articles L2152-1 à L2152-6 du CCP :

- Si une offre ne respecte pas les exigences formulées dans les documents de la consultation notamment parce qu'elle est incomplète, ou méconnaît la législation applicable notamment en matière sociale et environnementale, celle-ci sera déclarée irrégulière ;
- Si l'offre dont le prix excède les crédits budgétaires alloués au marché public tels qu'ils ont été déterminés et établis avant le lancement de la procédure, celle-ci sera déclarée inacceptable ;
- Si l'offre est sans rapport avec le marché public parce qu'elle n'est manifestement pas en mesure, sans modification substantielle, de répondre au besoin et aux exigences de l'acheteur formulés dans les documents de la consultation, celle-ci sera déclarée inappropriée ;
- En cas d'impossibilité pour le candidat de justifier des coûts anormalement bas, son offre sera déclarée anormalement basse ;
- En cas de défaut de présentation du matériel proposé dans son offre. L'ensemble de ces offres sont éliminées.

5-3. Classement des offres

Les offres remplissant toutes les conditions d'admissibilité seront classées selon le nombre de points qu'elles auront obtenu lors de l'évaluation.

L'offre la plus économiquement la plus avantageuse sera retenue.

À l'issue de cette phase, les candidats non retenus en seront informés par voie électronique.

5-4. Négociations

L'acheteur se réserve le droit de négocier avec les trois candidats ayant déposé les offres les mieux classées.

5-5. Attribution du marché public

Le candidat proposant l'offre la mieux classée se verra attribuer le marché public.

Article 6 - Forme des notifications et informations

Les candidats noteront en page de garde de l'acte d'engagement une adresse électronique régulièrement consultée et habilitée à recevoir les notifications de rejet ou d'acceptation de leur offre.

Article 7 - Renseignements d'ordre administratif et technique

Pour obtenir des renseignements d'ordre administratif et technique qui leur seraient nécessaires lors de leur étude, les candidats devront faire parvenir, au plus tard 5 jours avant les dates et heures limites de réception des offres, une demande écrite :

<https://marchespublics596280.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome&goto=> Réf : 2026FourCamion2

Une réponse sera alors adressée, par écrit sur la plateforme susnommée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier, 5 jours au plus tard avant la date limite de réception des candidatures et des offres.

Article 8 - Voies et délais de recours

Les référés précontractuels et contractuels régi par les articles L.551-1 à L.551-12, R.551-1 à R.551-6, L. 551-13 à L. 551- 23, et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative s'appliquent à ce marché public.

Article 9 - Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Lille CS 62039 59014 cedex
5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire, 59000 Lille
Téléphone : 03 59 54 23 42

ANNEXE 1- MÉMOIRE TECHNIQUE – TOUT LOT

Le candidat précisera le numéro de lot auquel le mémoire technique correspond.

- **Caractéristiques techniques du camion benne (Trame à copier autant de fois que nécessaires en fonction des variantes proposées)**

Le candidat fournira a minima un mémoire technique pour l'offre de base.

Référence	
Marque	
Modèle	
État	
Kilométrage	
Puissance du moteur	
Carburant	
Réservoir carburant	
Moteur	
Type de boîte de vitesse	
Consommation (l/100 km) – thermique ou hybride	
Autonomie – électrique ou hybride	
Nombre de roues motrices	
Essieu	
Type de pneu	
Type de benne	<input type="checkbox"/> Avec ridelle – <input type="checkbox"/> Sans ridelle / <input type="checkbox"/> réhausse grillagée – <input type="checkbox"/> Sans réhausse grillagée
Type de ridelle	
Type Cabine	
Caisson de rangement	<input type="checkbox"/> Oui – <input type="checkbox"/> Non
Attelage	<input type="checkbox"/> Oui – <input type="checkbox"/> Non
Gyrophares	<input type="checkbox"/> Oui – <input type="checkbox"/> Non
Triangle	<input type="checkbox"/> Oui – <input type="checkbox"/> Non

Air conditionné dans cabine	<input type="checkbox"/> Oui – <input type="checkbox"/> Non
Tapis avant/arrière	<input type="checkbox"/> Oui – <input type="checkbox"/> Non
Date de livraison, si commande avant le 10 juillet 2026	
Nombre d'années de garantie	
Nombre d'années d'obtention des pièces détachées	

- **Éléments couverts par la garantie (une page maximum)**
- **Modalité d'entretien préventif et curatif (deux pages maximum)**
- **Modalité d'application des garanties (une page maximum)**
- **Modalité de reprise de tout ou partie des véhicules en l'état (une page maximum)**

ANNEXE 2- ATTESTATION DE VISITE
--

M. Didier BUE confirme avoir reçu le représentant du candidat, dont l'identité figure ci-dessous.

Ce dernier a pu accéder et évalué les équipements à reprendre.

Le représentant du candidat veillera à ne pas gêner le fonctionnement des services techniques.

Fait au Cateau-Cambrésis, le ... juin/juillet 2026,

Fait à Caudry, le ... juin/juillet 2026,

Signature du représentant du candidat

Signature du représentant de l'acheteur

Prénom NOM, poste, société

M. Didier BUE